

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Date : 15 décembre 2025****Objet : Demande de subvention au titre du dispositif RENOLUTION 2026 du SIEL  
N° 2025-12-15/08**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de décembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22                   Présents : 16                   Votants : 21  
Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Magali RAMIREZ et Marie-Françoise DESORMIERE.

Absent : M. Salim DJELLAB.

Absentes excusées : Mmes Monique REMONTET, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE et Céline JANDARD.

Procurations : Mme Monique REMONTET à M. Jean-Pierre SAPT, Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON, Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Magali RAMIREZ et Mme Céline JANDARD à M. Robert MATTONI.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2025.

Secrétaire de séance : Mme Magali RAMIREZ.

Monsieur Jean-Pierre SAPT, Adjoint au Maire délégué aux Bâtiments et à la Vie associative, indique que le SIEL, par son dispositif RENOLUTION, apporte une aide pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics. Les travaux de rénovation des chafferies de la Mairie et de l'école élémentaire et les travaux d'étanchéité des toitures des écoles pourraient bénéficier d'un soutien du SIEL dans le cadre de ce dispositif.

Il précise que la rénovation de la chafferie de la Mairie, engagée cette fin d'année, est financée au titre du dispositif RENOLUTION 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les travaux envisagés en 2026,

Monsieur SAPT propose de solliciter une aide financière au SIEL dans le cadre de son dispositif RENOLUTION 2026 ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite auprès du SIEL une aide au titre du dispositif RENOLUTION 2026 pour les travaux énergétiques des bâtiments en 2026,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.  
Renaison, le 16 décembre 2025

La Secrétaire de Séance,

Magali RAMIREZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20251215-2025-12-15\_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2025  
Publication : 16/12/2025

Le Maire,

Laurent BELUZE

Le Maire,  
Laurent BELUZE